

**MORE FROM WOOD.**

Bien plus que du bois

**E EGGER**

Environnement et  
développement durable

**Un cadre de vie sain et  
durable grâce aux produits  
dérivés du bois Egger**





*« Le bois est bien  
trop précieux pour  
être gaspillé ! »*

Fritz Egger senior (1922 – 1982)

# SOMMAIRE

04

Notre parcours vers une nature mieux préservée

06

Le développement durable, un principe fondamental

08

Réchauffement climatique et ressources limitées

10

Un habitat sain

12

Vers plus de transparence

## VOS QUESTIONS ONT DES RÉPONSES !

16

Piéger le CO<sub>2</sub>

18

Préserver nos ressources

20

Le recyclage

22

Le formaldéhyde, une substance sous contrôle

24

Des matériaux inoffensifs

26

L'écobilan, un outil de transparence

28

Bâtiments certifiés

30

L'amélioration, un processus continu

## QUELQUES NOTIONS CLÉS

34

Glossaire EGGER

43

Mentions légales

Dans le but de remplacer les énergies fossiles, EGGER intègre à son site de Brilon (Allemagne) sa première centrale biomasse. Aujourd'hui, neuf usines produisent leur énergie thermique à partir de biomasse. Quatre sites produisent également de l'électricité verte.

Sur son site de Brilon (Allemagne), EGGER se lance dans la fabrication de panneaux de particules à partir de bois usagé. Considéré comme une contribution importante à la préservation des ressources, le bois de recyclage est actuellement utilisé dans toutes les usines EGGER. Aujourd'hui, EGGER exploite ses propres sociétés de recyclage, notamment en Allemagne, en Roumanie et au Royaume-Uni.

Premier fabricant de produits dérivés du bois d'Europe, EGGER met en place les DEP (Déclarations Environnementales sur les Produits) pour ses produits phares.

L'usine française de Rion-des-Landes fait également installer cette même année une chaudière biomasse, ayant un faible taux d'émission de CO<sub>2</sub> et utilisant les déchets bois de l'usine pour s'alimenter.

1991

1995

2008

1961

1992

2006

2009

EGGER fabrique son premier panneau de particules. Ce produit précurseur incarne déjà ce qui deviendra le slogan de l'entreprise, « Bien plus que du bois ».

EGGER mise sur un nouveau procédé de traitement des effluents gazeux qui utilise un électrofiltre humide, une première mondiale pour cette industrie.

Toujours dans un esprit de préservation des ressources, EGGER investit dans les panneaux alvéolaires avec une âme en carton recyclé. La première installation industrielle au monde est mise en service à St. Johann (Autriche).

Le département Management environnemental du site d'Unterradlberg (Autriche) prend part au Système de Management Environnemental et d'Audit (SMEA). Il est certifié ISO 14001. Aujourd'hui, 3/4 des usines du Groupe disposent d'un système de management de l'environnement.

Leader européen, EGGER signe pour l'ensemble du Groupe un contrat d'audit externe de ses usines et de ses produits avec l'institut Fraunhofer (WKI).

Nos deux usines françaises sont certifiées aux normes environnementales ISO 140001, depuis 2013 pour Rion-des-Landes et depuis 2016 pour Rambervillers.

L'ensemble du Groupe EGGER est certifié PEFC/06-38-171 et FSC® C017963.

Notre parcours vers  
une nature mieux  
préservée

EGGER s'est engagé à respecter le Pacte mondial des Nations unies et à soutenir les objectifs de développement durable.

EGGER s'affirme comme moteur de l'évolution des standards du marché Français, notamment autour de la qualité de l'air intérieur en développant toute une gamme E1E05 certifiée TSCA, dont les émissions de formaldéhyde sont réduites de 50% par rapport à la norme en vigueur. Grâce aux supports E1E05 TSCA, les panneaux mélaminés de la Collection ont un taux d'émission de formaldéhyde comparable à celui du bois naturel.

L'usine de St. Johann (Autriche) alimente un nouveau réseau de chauffage urbain grâce aux rejets thermiques de son installation de séchage du bois, ce qui permet de fournir de l'énergie thermique écologique à 1 500 foyers.

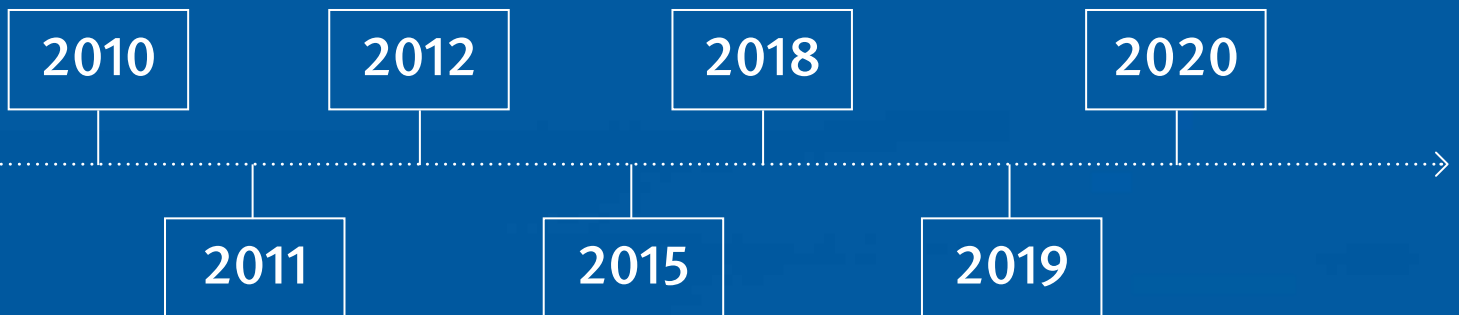
Intégration du système de management de l'énergie selon la norme ISO 50001 dans les usines de Brilon, de Wismar et de Bevern (Allemagne). La moitié des usines disposent désormais d'un système de management de l'énergie certifié.

Création d'un service centralisé consacré aux sujets environnementaux liés aux produits.

EGGER publie le premier rapport sur le développement durable selon des cadres reconnus.

Pour la première fois, EGGER fait vérifier ses systèmes de diligence raisonnable pour la chaîne d'approvisionnement en bois par une société de contrôle reconnue. Depuis lors, cet audit a lieu chaque année.

Cette même année, l'usine de Rambervillers s'est équipée d'une centrale cogénération (chaudière biomasse et turbine).



Pour la construction de son bâtiment administratif de Radauti (Roumanie), EGGER utilise exclusivement ses propres produits dérivés du bois, et reçoit pour ce projet le certificat Or du Comité Allemand de Construction Durable (DGNB).

En utilisant la même conception certifiée que celle employée à Radauti, EGGER construit le TechCenter d'Unterradlberg (Autriche) et le forum de Brilon (Allemagne).

Pour la première fois, de l'eau de pluie est récoltée à grande échelle et utilisée dans la production sur les sites de Brilon (Allemagne) et de Rion-des-Landes (France).

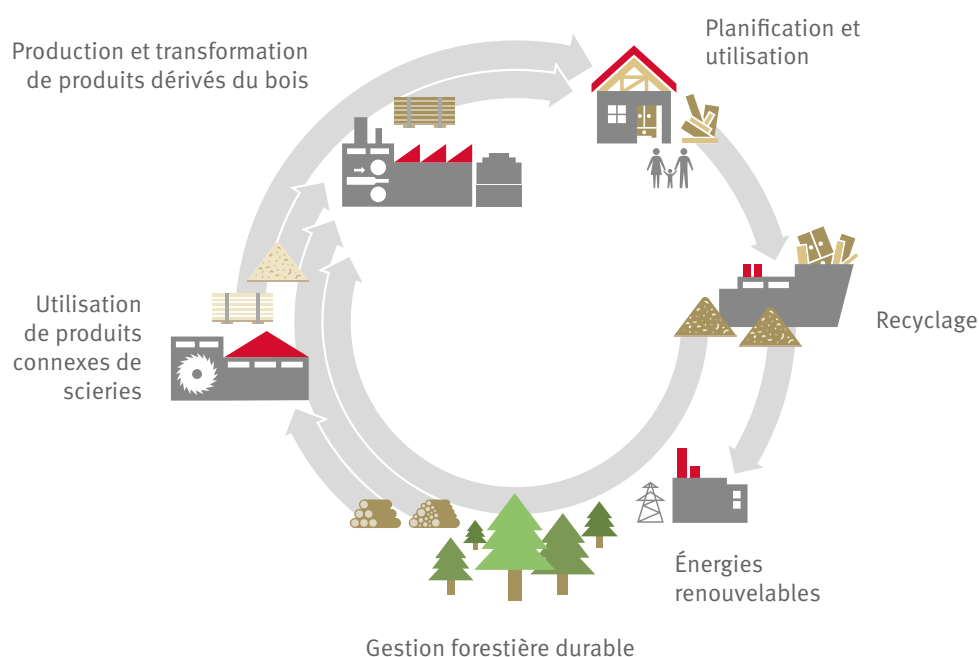
Cette même année, les deux sites français de EGGER ont signé un partenariat avec l'éco-organisme ECO-MOBILIER afin d'intégrer de façon pérenne le recyclage au cœur de leur process de fabrication.

EGGER obtient le certificat ISO 38200 pour l'approvisionnement en bois durable.

Un bureau central de coordination pour le management du développement durable est mis sur pieds en 2019.

St. Johann in Tirol se situe au pied du mont « Wilder Kaiser », où sont ancrées les racines de notre entreprise familiale.

# Le développement durable, un principe fondamental



De l'arbre au produit : un circuit fermé. Les principes du développement durable et leur application dans l'utilisation des matières premières occupent une place prépondérante dans la philosophie de EGGER. Car ce circuit fermé est véritablement au cœur de l'activité de l'entreprise. Pour y parvenir, nous misons sur des sites entièrement intégrés, où le transport est réduit au strict minimum. Le bois est d'abord valorisé en tant que matériau, de la production de bois massif en scierie à la fabrication de produits dérivés du bois. Les déchets de bois inexploitable en production sont transformés en énergie dans nos centrales ou chaudières biomasse.

*EGGER prend le réchauffement climatique très au sérieux. Et le prouve :*

**1** Sur son site entièrement intégré de Brilon (Allemagne), EGGER transforme des sous-produits du sciage provenant majoritairement de la scierie voisine. 7 000 trajets en camion sont ainsi évités chaque année (soit plus de 660 000 km). Les usines de Wismar (Allemagne) et de Radauti (Roumanie) appliquent également des concepts similaires.

**2** Plutôt que d'opter pour sa valorisation thermique, EGGER utilise le bois de recyclage en tant que matériau, une préférence qui permet de piéger 1,73 million de tonnes de CO<sub>2</sub> par an dans le produit fini.

**3** Les combustibles biogènes qui ne peuvent être valorisés en tant que matériau servent à la production d'énergie thermique et d'électricité verte dans les centrales ou chaudières biomasse de EGGER. Ceci se traduit par une réduction d'environ 1 487 001 tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub> issues de la combustion d'énergies fossiles chaque année. Au total, les trois quarts des émissions de CO<sub>2</sub> générées par notre production d'énergie proviennent de combustibles renouvelables, dont le bilan carbone est neutre.



Plus d'informations sur la gestion des matériaux en circuit fermé sur notre site

[www.egger.com/environnement](http://www.egger.com/environnement)



→ Pour EGGER, le bois est le matériau le plus précieux qui soit. Si l'exploitation abusive de nos forêts venait à être autorisée, à long terme, c'est notre existence même qui serait mise en danger. C'est pourquoi nous imitons la nature : nos processus sont organisés en circuits, de façon à préserver nos ressources. Pour nous, le bois est synonyme d'habitat sain et accueillant. Ce matériau renouvelable nous offre non seulement de multiples possibilités d'utilisation, mais apporte aussi des réponses à certains problèmes actuels qu'il est urgent de résoudre.

Direction du Groupe EGGER

**Walter Schiegl**  
*(Direction technique  
et industrielle)*

**Ulrich Bühler**  
*(Direction ventes  
et marketing)*

**Thomas Leissing**  
*(Direction administrative,  
financière et logistique)*

# Réchauffement climatique et ressources limitées


*Situation* : les forêts stabilisent le climat de la planète, car le bois capture ce gaz à effet de serre qu'est le CO<sub>2</sub>. Toutefois, l'utilisation de ce matériau durable en remplacement des énergies fossiles intéresse de plus en plus de secteurs économiques. Ainsi, la demande en bois pour la construction, la production de papier, de bioplastique et de textiles ainsi que pour son utilisation comme source d'énergie renouvelable ne cesse d'augmenter.

*Conséquences* : un conflit surgit entre la protection du climat et la préservation de nos ressources naturelles. Nous devons peser soigneusement la quantité de bois dont nous avons besoin, et apprendre à le gérer efficacement par cycles et à l'utiliser durant une longue période. Dans l'intérêt du climat, nous avons besoin d'énergie et de produits provenant de sources renouvelables et régénératives. Pour ce faire, le bois doit être récolté en tenant compte des limites écologiques.

Pour en savoir plus sur le réchauffement climatique, reportez-vous aux pages :

- 16 Piéger le CO<sub>2</sub>
- 18 Préserver nos ressources
- 20 Le recyclage





→ EGGER s'engage pour la préservation des ressources en bois. C'est pourquoi nous avons opté pour une utilisation du bois « en cascade » : à partir du bois rond, nous produisons du bois de sciage, tandis que les sous-produits du sciage, le bois issu d'éclaircies et le bois de recyclage servent à la fabrication de produits dérivés du bois. N'est revalorisé thermiquement que le bois qui n'est plus exploitable en tant que matériau. EGGER développe en outre des technologies qui limitent la consommation de bois. Par exemple, notre panneau alvéolaire Eurolight utilise moins de matière qu'un panneau en bois massif comparable de même épaisseur.

**Situation** : la santé est l'une de nos principales préoccupations actuelles. D'un côté, les progrès réalisés par la recherche médicale allongent l'espérance de vie, mais de l'autre, notre style de vie actuel ainsi que les nouveaux matériaux et méthodes de construction nous exposent à des influences différentes de celles d'hier. Le citoyen européen moyen passe aujourd'hui 90% de son temps en intérieur.\*



**Conséquences** : plusieurs pathologies, comme les allergies, le syndrome des bâtiments malsains ou encore l'hypersensibilité chimique multiple, auxquels s'ajoute le stress, occupent de plus en plus le devant de la scène. À travers des rapports et publications de différents instituts, les consommateurs sont aujourd'hui sensibilisés aux sujets tels que le formaldéhyde ou les composés organiques volatils.

Pour en savoir plus sur les thèmes liant santé et habitat, reportez-vous aux pages :

- 22 Le formaldéhyde, une substance sous contrôle
- 24 Des matériaux inoffensifs
- 26 L'écobilan, un outil de transparence
- 28 Bâtiments certifiés

# Un *habitat sain*

\* Ministère fédéral allemand de l'environnement, « Guidelines for indoor air quality » (Valeurs limites indicatives pour l'air intérieur)



→ Le bois procure un sentiment de bien-être et possède un charme naturel unique : autant de qualités que l'on retrouve dans les produits EGGER. Cependant, nous sommes conscients de l'importance croissante que revêt la qualité de l'air intérieur, car les bâtiments sont de plus en plus étanches à l'air. C'est pourquoi nous contrôlons les émissions de nos produits en interne et en externe, par différents instituts indépendants. Le développement de nos matériaux et de nos surfaces est lui aussi fortement influencé par ces deux grandes thématiques que sont la santé et l'air intérieur. Cette recherche dépasse le cadre des aspects purement chimiques. Ainsi, par la souplesse et l'isolation phonique qu'ils offrent, les revêtements de sol Comfort contribuent à créer un environnement intérieur confortable, et donc à réduire le niveau de stress.

# Vers plus de transparence

**Situation :** HQE, LEED, BREEAM, DGNB, quelle différence ? La certification des bâtiments est un univers complexe. Presque chaque pays ou région dispose de ses propres normes et réglementations en la matière. Vous devez vous assurer qu'une structure obtient un certificat reconnu pour la durabilité, la santé et l'efficacité énergétique.

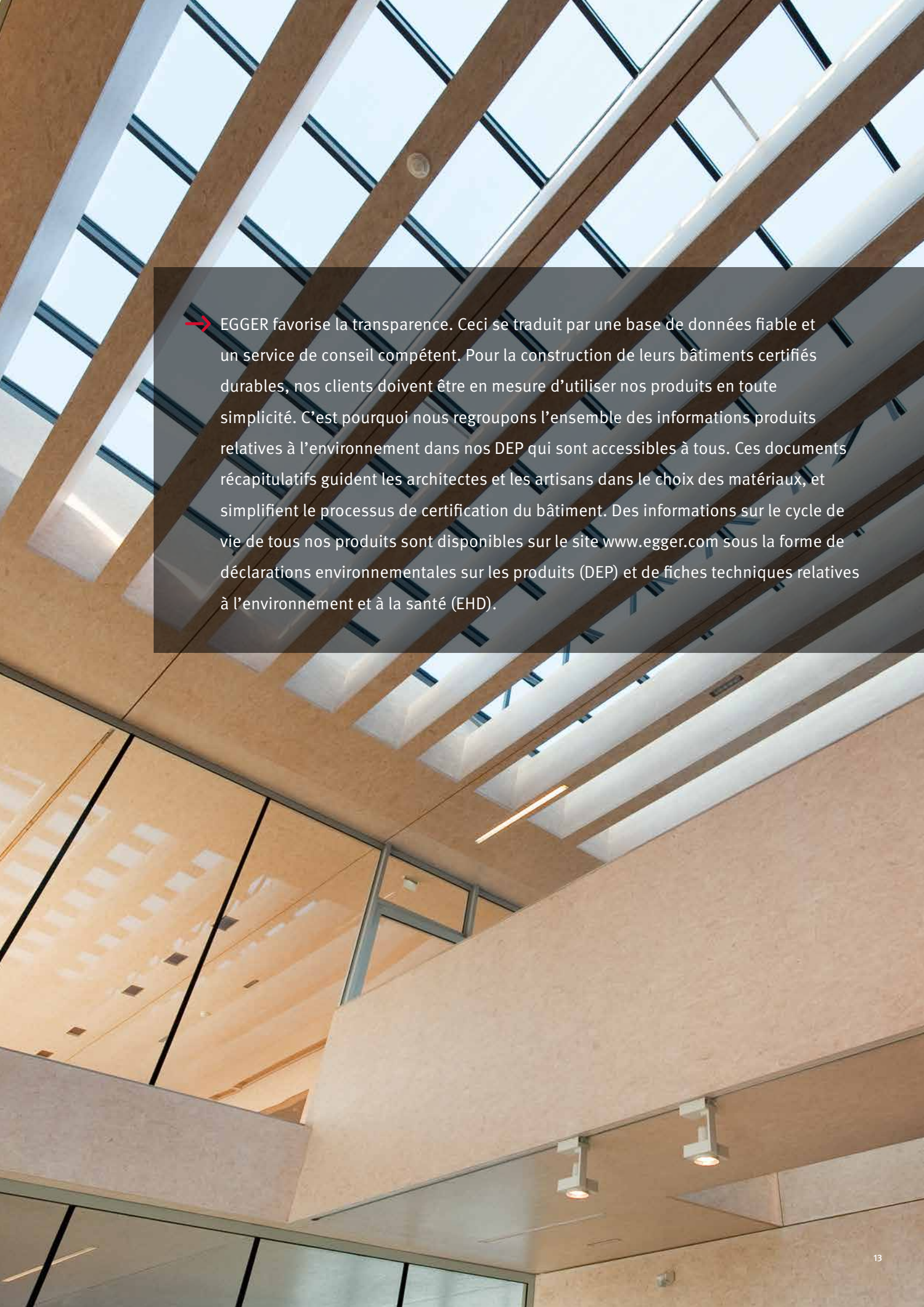


Le bâtiment administratif EGGER de Radauti (Roumanie) a obtenu la certification Or de la DGNB pour sa durabilité et son efficacité énergétique. C'est d'après ce modèle qu'ont été construits le TechCenter d'Unterradlberg (Autriche), le forum de Brilon (Allemagne) ainsi que les nouveaux bâtiments administratifs de St. Johann (Autriche) et de Wismar (Allemagne).

**Conséquences :** le maître d'œuvre doit justifier, certificat à l'appui, de la conformité d'un bâtiment aux exigences d'efficacité énergétique, de durabilité et d'impact environnemental. Ce certificat inclut, outre le coût des matériaux, de nombreuses informations quant à la durabilité de l'édifice, notamment l'énergie grise utilisée pour la création des éléments de construction ou l'impact du bâtiment en cours d'utilisation sur son environnement. Un avis d'experts est requis pour la certification du bâtiment. Les déclarations environnementales sur les produits (DEP) regroupent l'ensemble de ces informations.

Pour en savoir plus sur le thème de la certification, reportez-vous aux pages :


30 L'amélioration, un processus continu  
34 Glossaire EGGER



→ EGGER favorise la transparence. Ceci se traduit par une base de données fiable et un service de conseil compétent. Pour la construction de leurs bâtiments certifiés durables, nos clients doivent être en mesure d'utiliser nos produits en toute simplicité. C'est pourquoi nous regroupons l'ensemble des informations produits relatives à l'environnement dans nos DEP qui sont accessibles à tous. Ces documents récapitulatifs guident les architectes et les artisans dans le choix des matériaux, et simplifient le processus de certification du bâtiment. Des informations sur le cycle de vie de tous nos produits sont disponibles sur le site [www.egger.com](http://www.egger.com) sous la forme de déclarations environnementales sur les produits (DEP) et de fiches techniques relatives à l'environnement et à la santé (EHD).

# Vos questions

ont des  
réponses !



*Le développement durable et la santé sont au cœur des préoccupations de EGGER. Entretien avec Manfred Riepertinger, responsable des questions environnementales et de la durabilité en Management Produits.*

**M. Riepertinger, pour quelles raisons les questions liées à l'environnement et à la santé sont-elles primordiales pour une entreprise comme EGGER ?**

La prise de conscience générale vis-à-vis de l'environnement gagne du terrain. Le consommateur final veut savoir quels produits il peut acheter sans avoir mauvaise conscience. Voilà l'argument que nous rapportent nos partenaires commerciaux et clients de l'industrie du meuble, de la construction bois et de la distribution. Intégrer le développement durable à notre production est aussi dans notre intérêt. Depuis sa création, la société EGGER est indissociable du concept de développement durable face à la matière première bois.

**Habitat naturel des hommes et des animaux, la forêt est un poumon qui filtre l'air. Elle nous fournit en parallèle un matériau des plus précieux. En quoi EGGER contribue-t-il à ce que nos forêts ne soient pas surexploitées ?**

EGGER procède par cycles de vie : de la gestion durable des forêts à la production de bois de sciage et de panneaux de particules, jusqu'au recyclage et à la valorisation des chutes de bois dans nos centrales et chaudières biomasse. En utilisant d'abord le bois sous toutes ses formes (chutes, sciure, recyclage...) comme matériau, nous contribuons ainsi activement à la préservation des ressources.

**Concrètement, en quoi consiste votre mission de Management environnemental ?**

En premier lieu, il s'agit de rassembler les connaissances et les compétences relatives aux questions environnementales. Cela va de la composition de nos produits à leur taux d'émission, en passant par les certificats environnementaux et l'efficacité énergétique dans la construction. Pour cela, nous utilisons les connaissances issues de la recherche combinées au savoir-faire de nos techniciens et de nos fournisseurs. Le développement durable et le respect de l'environnement occupent également une place privilégiée dans l'amélioration continue de nos produits.

# Piéger le CO<sub>2</sub>

” Lorsque le bois est utilisé, que deviennent les gaz à effet de serre ?



- 1 m<sup>3</sup> de résineux piège **825 kg** de CO<sub>2</sub>
- 1 m<sup>3</sup> de panneaux OSB piège **931 kg** de CO<sub>2</sub>
- 1 m<sup>3</sup> de panneaux de particules bruts piège **812 kg** de CO<sub>2</sub>
- 1 m<sup>3</sup> de panneaux MDF piège **669 kg** de CO<sub>2</sub>

Calculs effectués sur la base d'une production PES 100, cradle-to-gate, source : DEP actuelles de EGGER ([www.egger.com/environnement](http://www.egger.com/environnement))

\*Valeurs déterminées à partir du potentiel de réchauffement planétaire indiqué dans les DEP de EGGER (PES 100 – Potentiel d'Effet de Serre – en kg d'équivalent CO<sub>2</sub>, cradle-to-gate), basées sur les ventes 2015/2016

\*\*Source : EUROSTAT 2012, « Carbon dioxide emissions from final use of products »

\*\*\*Calcul : bois de recyclage utilisé à l'échelle du Groupe x facteur CO<sub>2</sub> des panneaux de particules (chiffres provenant de la DEP)

\*\*\*\*Calculé selon le marché des émissions européen (EU ETS)

La production de CO<sub>2</sub> est générée à plusieurs étapes de la chaîne de valorisation du bois. La fabrication de produits dérivés du bois génère des gaz à effet de serre, comme le feraient du reste les phénomènes normaux de putréfaction et de décomposition du bois dans la nature. La valorisation thermique par combustion libère le CO<sub>2</sub> qui resterait prisonnier du bois dans une utilisation en tant que matériau.

Chez EGGER, l'utilisation du bois est optimisée. Le bois utilisé dans nos produits capture chaque année 5,3 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>\*. Ce chiffre correspond aux émissions de 3,2 millions d'Européens\*\*. En outre, EGGER intègre à sa production de panneaux de particules du bois de recyclage, emprisonnant ainsi 1,73 million de tonnes de CO<sub>2</sub> chaque année\*\*\*. Les chutes qui ne sont plus exploitables servent de combustible à nos centrales biomasse et produisent ainsi de la chaleur et de l'électricité vertes réinjectées dans notre production. Comparé à la production d'énergie à partir de gaz naturel, ce procédé évite le rejet dans l'atmosphère de 1 487 001 tonnes de CO<sub>2</sub>\*\*\*\* supplémentaires.



## ” *Que signifie le développement durable pour la production des panneaux de particules ?*

RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Consultez le rapport sur le développement durable de EGGER à l'adresse

[www.egger.com/environnement](http://www.egger.com/environnement)

Les entreprises effectuant une gestion durable du bois répondent aux besoins actuels, de telle sorte que toutes les générations futures puissent satisfaire leurs besoins pour toujours.

Chez EGGER, tout commence par la phase d'extraction des matières premières, se poursuit avec la production, la transformation et la valorisation des produits et se termine par la question suivante : le recyclage est-il réussi à la fin du cycle de vie ? Chacune de ces phases présente différents défis : les priorités en matière de durabilité des matières premières. Les informations sur l'analyse de matérialité et les progrès annuels concernant ces priorités sont présentés de manière transparente dans le rapport sur le développement durable.

## ” *Quelles sont les actions entreprises par l'industrie du bois pour lutter contre le réchauffement climatique ?*



Les entreprises industrielles ont besoin d'énergie pour se procurer des matières premières et fabriquer des produits. Plus l'utilisation de combustibles fossiles est intensive, plus les émissions de CO<sub>2</sub> sont importantes.

Le séchage du bois et la production de chaleur industrielle nécessitent également beaucoup d'énergie. EGGER en produit une grande partie dans ses propres centrales et chaudières biomasse à partir de chutes. Ce procédé ne libère pas une quantité de CO<sub>2</sub> beaucoup plus importante que celle liée durant la croissance des arbres. Lorsque les produits sont utilisés comme meubles ou produits de construction, les produits dérivés du bois développent leur résistance : ils ont piégé plus de CO<sub>2</sub> que ce qui a été émis lors de la production. Ce carbone reste lié pendant toute la durée de vie. Cet effet est prolongé grâce au recyclage de chaque copeau après utilisation.

# Préserver nos ressources

## ” Comment garantir le succès de l’approvisionnement en bois durable ?

### SYSTÈME DE DILIGENCE RAISONNABLE

Plus d’informations sur notre système de diligence raisonnable dans le rapport sur le développement durable de EGGER :

[www.egger.com/environnement](http://www.egger.com/environnement)

### ORIGINE DU BOIS

Plus d’informations sur l’origine de notre bois et les proportions correspondant aux différentes catégories de la norme ISO 38200 dans notre déclaration du fabricant relative à l’origine du bois :

[www.egger.com/environnement](http://www.egger.com/environnement)

La quantité de ressources présentes dans l’environnement est limitée. La gestion durable implique deux étapes : premièrement, récolter ces ressources avec soin et, deuxièmement, les utiliser avec sagesse. Pour que l’approvisionnement en bois soit réellement durable, il ne suffit pas de se procurer du bois de manière responsable uniquement en tant que matière première primaire. Le recyclage est également considéré comme une utilisation durable.

EGGER adopte plusieurs approches pour réduire la pression écologique qui découle inévitablement de l’utilisation des ressources. Il s’agit notamment de l’approvisionnement régional en bois à proximité des usines, de l’établissement de relations directes avec les fournisseurs, de l’utilisation en cascade du bois recyclé en suivant un système de diligence raisonnable pour retracer l’origine du bois.

## ” L’utilisation de l’eau est-elle gérée comme celle du bois de manière durable et raisonnée ?

L’eau occupe 72 % de la surface de la Terre. Ce nombre pourrait nous laisser penser que cette ressource est illimitée, mais ce n’est absolument pas le cas. En France, un habitant consomme en moyenne 148 litres par jour. La principale source d’eau potable de ce pays reste les eaux souterraines, stockées dans les nappes phréatiques, elles-mêmes alimentées par les eaux de pluie. Tout comme le bois, l’eau doit également être gérée de façon raisonnée et durable.

EGGER s’est rapidement aperçu de la nécessité de prendre les mesures adaptées à l’utilisation de l’eau au sein de ses usines françaises. À Riondes-Landes, un bassin d’eau a été mis en place en 2014 : conçu pour accueillir 26 000 m<sup>3</sup> d’eau, ce bassin recueille et traite les eaux pluviales de l’usine et permet de réguler le débit d’eau rejetée.

Source : site internet du Centre d’Information sur l’Eau : [cieau.com](http://cieau.com)

## ” À quels contrôles les bois livrés sont-ils soumis ?

En ce qui concerne la mise en circulation du bois et des produits dérivés, les exigences du règlement sur le bois de l'UE (RBUE) s'appliquent au sein de l'UE. Aux États-Unis et en Russie, ce sont respectivement le Lacey Act et le ForestCode qui font foi. L'objectif de ces réglementations est d'empêcher la commercialisation de bois abattu illégalement.

CERTIFICATION DE LA CHAÎNE DE TRAÇABILITÉ



Das Zeichen für verantwortungsvolle Waldwirtschaft



Förderung nachhaltiger Waldwirtschaft  
www.pefc.at

Le système de diligence raisonnable de EGGER pour l'approvisionnement en bois et en papier est contrôlé par des spécialistes internes et tiers accrédités, et garantit le respect total de toutes les exigences légales dans le pays de récolte ou de production. Il évalue le risque que le bois provienne de sources controversées (p. ex., du bois abattu illégalement ou récolté par des travailleurs employés illégalement). Si un tel risque est identifié, nous faisons contrôler la sécurité de la chaîne d'approvisionnement par des tiers indépendants. La totalité du bois provient de sources légales (« vérifiées » selon la norme ISO 38200). En outre, lors de l'achat, nous donnons la priorité aux sources certifiées (« certifiées » selon la norme ISO 38200).





# Le recyclage

*” Quel matériau recyclé retrouve-t-on dans les produits dérivés du bois ?*

Les composants entrant en jeu dans la fabrication des produits dérivés du bois sont au nombre de trois : les sous-produits du sciage, le bois rond à usage industriel et le bois de recyclage. Les sous-produits regroupent les plaquettes, découpes, sciures et copeaux. Le bois de recyclage provient des rebuts de production (chutes) et du bois usagé issu d'objets mis en déchetterie (meubles, palettes, emballages). Le bois rond à usage industriel se compose de bois issu d'éclaircies ou de chablis (bois de tempête) non exploitables en scierie.

## ACHAT DE BOIS DE RECYCLAGE

Plus d'informations sur la proportion de matériaux recyclés dans les achats de bois de EGGER dans le rapport sur le développement durable :

[www.egger.com/environnement](http://www.egger.com/environnement)

## PRODUITS DE RECYCLAGE

Plus d'informations sur la proportion de matériaux de recyclage spécifique à chaque famille de produits dans notre déclaration du fabricant relative à l'origine du bois :

[www.egger.com/environnement](http://www.egger.com/environnement)

EGGER s'assure d'acheter un bois de recyclage préparé par des professionnels qualifiés dans le traitement des déchets.

Le bois usagé est trié et préparé pour sa revalorisation dans la production de panneaux de particules.

En outre, les sites de production génèrent une quantité importante de chutes et de sous-produits que EGGER exploite en tant que matériau ou utilise pour la production de chaleur et d'électricité verte.

De plus, les chutes de panneau sont récupérées auprès des clients. Nous nous en servons comme matière première dans notre circuit de production. EGGER est un partenaire privilégié des éco-organismes de la filière de recyclage de mobilier usagé (Éco-mobilier et Valdelia).

## ” *Le bois usagé pollué peut-il également être intégré à la fabrication de produits dérivés du bois ?*



### QUALITÉ DU RECYCLAGE

Plus d'informations sur la manière dont nous contrôlons la qualité des matériaux recyclés dans le rapport sur le développement durable :

[www.egger.com/sustainability](http://www.egger.com/sustainability)

Le bois usagé peut avoir été imprégné ou peint, et peut ainsi contenir des métaux lourds ou encore du pentachlorophénol (PCP), dérivé du chlore aujourd'hui interdit. Les industriels doivent trier le bois usagé avec soin, conformément aux directives applicables, et revaloriser en tant que matériau uniquement le bois non pollué.

EGGER n'utilise que du bois usagé de mobilier, de palettes, d'emballages, de construction ou de démolition qui respecte les directives et réglementations en vigueur. Le bois pollué est éliminé lors d'un premier tri par les entreprises de recyclage. La matière première fait en outre l'objet d'un contrôle visuel dans nos usines ; suite à cela, le bois pollué est débarrassé de ses substances parasites (comme les métaux, le sable et le plastique), puis transformé en particules de bois au cours de différentes étapes.

## ” *Comment peut-on valoriser un arbre à 100% ?*

### AUSSI STABLE QUE 100% BOIS



EGGER investit dans des technologies écologiques et mise sur le recyclage. En lieu et place du bois, c'est une structure alvéolaire en carton recyclé qui assure la stabilisation nécessaire entre les panneaux de particules minces ou les panneaux MDF pour les panneaux alvéolaires Eurolight.

Une gestion des matériaux en circuit fermé permet d'optimiser l'utilisation du bois autant comme matière première que comme source d'énergie. L'objectif des cascades après chaque étape de transformation et d'utilisation est de recycler les chutes en vue d'obtenir la meilleure qualité possible.

EGGER utilise le maximum du potentiel offert par le bois. Est privilégiée la valorisation en tant que matériau : les sous-produits du sciage, le bois d'éclaircie ou issu d'arbres tombés et le bois usagé entrent dans la fabrication des produits. Les restes inutilisables servent à fabriquer de l'énergie nécessaire au séchage, de la chaleur industrielle et de l'électricité verte.

# ” Quelle est la quantité de formaldéhyde contenue dans les produits dérivés du bois ?

Naturellement présent dans le bois, le formaldéhyde existe également dans les liants traditionnels des produits dérivés du bois, comme les colles et les résines à base d'urée, de mélamine ou de phénol.



EGGER soutient et participe à l'élaboration de processus nationaux comme internationaux traitant du formaldéhyde dans l'air intérieur. Tous les produits EGGER présentent un taux inférieur aux valeurs seuils de la classe européenne de formaldéhyde E1. Plusieurs de nos matériaux répondent aussi aux exigences encore plus strictes des recommandations ou des réglementations nationales en vigueur aux États-Unis ou encore au Japon.

## Le formaldéhyde, une substance sous contrôle

### VALEURS LIMITES POUR LES PANNEAUX DE PARTICULES BRUTS : VUE D'ENSEMBLE

Classes d'émission	E1 (Europe)	E1 « E05 »* (Allemagne)	TSCA Title VI/CARB P2		JIS F****	
Méthode d'essai	Essai à la chambre selon la norme européenne EN 717-1 (ppm)	Essai à la chambre selon la norme européenne EN 717-1 (ppm)**	Essai à la chambre selon la norme américaine ASTM E 1333 (ppm)	Valeur de comparaison à partir d'essais à la chambre selon la norme européenne EN 717-1 (ppm)***	Dessiccateur selon JIS A 1460 (mg/l)	Valeur de comparaison à partir d'essais à la chambre selon la norme européenne EN 717-1 (ppm)***
Panneau de particules	0,1	0,05	0,09	0,065	0,3	0,03-0,04
Panneau MDF mince	0,1	0,05	0,13	0,14	0,3	-
Panneau MDF	0,1	0,05	0,11	0,12	0,3	-
Panneau OSB	0,1	0,05	-	-	0,3	-

\* E05 est un marquage industriel pour les produits qui, en tant que panneaux bruts, sont conformes au règlement relatif à l'interdiction des produits chimiques en Allemagne

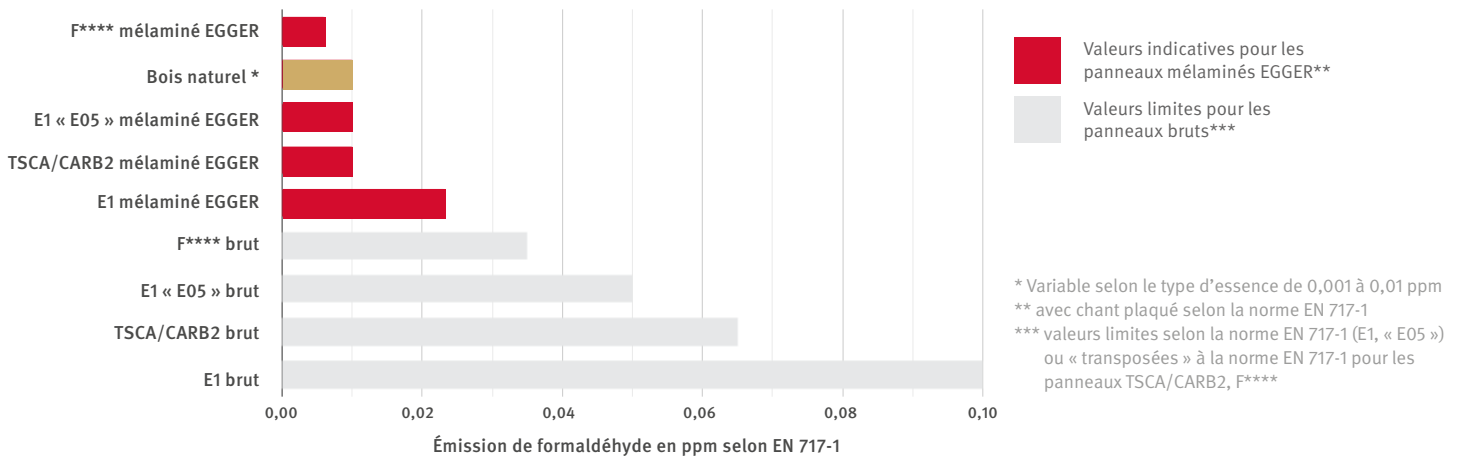
\*\* Méthode dérivée à partir de la méthode de référence EN16516 avec une valeur limite de 0,1 ppm

\*\*\* Tests comparatifs effectués par l'institut WKL de Brunswick

## ” Dans les produits dérivés du bois, à partir de quel taux le formaldéhyde devient-il dangereux ?

Le formaldéhyde est un composé chimique présent notamment dans le bois, le poisson fumé et les fruits. À partir d'une certaine concentration dans l'air, il peut être cancérigène pour l'être humain. Si sa concentration dans l'air intérieur se maintient sous un taux de 0,08 ppm, l'Organisation mondiale de la santé le considère comme sans risque pour l'homme, et ce, même pour les groupes à risque vulnérables comme les enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées ou les malades.

### INFLUENCE DU REVÊTEMENT SUR L'ÉMISSION DE FORMALDÉHYDE



La quantité émise par le produit est plus importante que la teneur de ce dernier. EGGER propose un panneau brut conforme à toutes les normes mentionnées. La quantité de formaldéhyde libérée par un produit dépend de son domaine d'application. Dans les meubles, par exemple,

le revêtement des surfaces ou des chants réduit les émissions (voir le graphique ci-dessus). Cependant, la meilleure façon d'influer sur la qualité de l'air intérieur est d'utiliser un système de ventilation bien calibré ou une ventilation manuelle régulière.

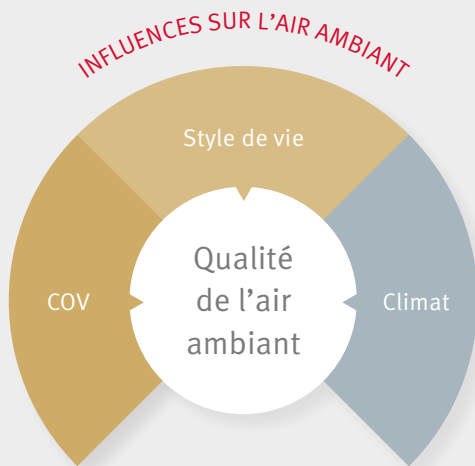
## ” Existe-t-il des produits dérivés du bois sans formaldéhyde ?



La majorité des panneaux de particules contiennent du formaldéhyde dans leur colle. Ces 20 dernières années, les fabricants se sont attachés à réduire le taux d'émissions. Les colles sans formaldéhyde sont le fruit d'une technologie poussée, comme le PMDI (poly-diisocyanate de diphénylméthane). Leur mise en œuvre induit des mesures de sécurité exigeantes, ce qui conduit à un coût final du produit plus élevé.

EGGER fabrique également des panneaux de particules bruts encollés sans formaldéhyde, en général classés dans la catégorie E0 : il s'agit du panneau EGGER OSB 4 Top et du panneau EGGER DHF encollé avec de la polyuréthane. Ils conviennent dans les domaines où l'utilisation d'un revêtement faisant barrière aux émissions n'est pas possible.

## ” Qu'est-ce qu'un COV ?



La qualité de l'air intérieur dépend bien sûr des COV présents dans les produits et matériaux mis en œuvre, mais aussi du style de vie et du climat.

\* « Evaluierung der gesundheitlichen Wirkung holz- bzw. holzwerkstoffspezifischer Emissionen » (Évaluation des effets sur la santé des émissions de bois ou de produits dérivés du bois) ; Mersch-Sundermann et. al. ; 2009

\*\* « Bauen und Leben mit Holz » (Construire et vivre avec le bois), éditeur : Informationsdienst Holz

Un composé organique volatil (ou COV) est un composé dont la présence dans l'air intérieur influe sur la qualité de ce dernier. Appartient à cette catégorie des substances que l'on trouve dans le bois naturel et qui sont responsables de son odeur si caractéristique. Dans un habitat moderne, les sources de COV contribuant à la qualité de l'air intérieur sont variées. On compte notamment parmi elles le bois et les produits dérivés du bois, qui sont aujourd'hui perçus comme des facteurs d'influence positifs.\*\*

EGGER fait régulièrement contrôler, selon les normes les plus récentes, la teneur en COV de ses produits. Des études ont également démontré que les produits dérivés du bois n'ont aucun effet néfaste sur les poumons, y compris dans le cas de simulations d'exposition à des émissions de COV élevées\*. De même, les aldéhydes et les acides carboxyliques naturellement présents dans le bois naturel sont inoffensifs.\*\*

## Des matériaux inoffensifs

### ” Quelle différence existe-t-il entre les COV émis par les produits dérivés du bois et ceux émis par le bois ?

La température à laquelle les produits dérivés du bois sont pressés peut atteindre les 200°C ; c'est pourquoi la concentration en aldéhydes et en acides carboxyliques peut augmenter. Dans le cas du bois traité, les traitements de surface ultérieurs peuvent également être des sources de COV.

Les procédés de collage et de pressage actuels, nettement plus sophistiqués qu'il y a 20 ans, permettent désormais d'employer des quantités de colle bien moindres.



## ” Les fabricants de produits dérivés du bois doivent-ils contrôler les COV contenus dans leurs produits ?



Chambres d'essai du « TCLAB », le laboratoire central de EGGER à Unterradlberg

Les méthodes de détermination et d'évaluation varient selon le groupe de produits considéré. Dans certains pays, il est obligatoire d'indiquer les COV libérés par les revêtements de sol, les produits de construction et les produits décoratifs destinés à l'agencement intérieur. Il existe divers procédés d'évaluation qualitative et quantitative pour les différents COV.

EGGER fait aussi contrôler par des instituts indépendants certains de ses produits pour lesquels ce contrôle n'est pas obligatoire. Nous avons en outre investi dans des chambres d'essai modernes, qui servent aussi bien au contrôle interne qu'au développement et à l'optimisation de nos produits. Ainsi, EGGER s'enrichit d'une précieuse expérience dans ce domaine. Dans ces chambres d'essai, nous mesurons les émissions de COV et de formaldéhyde.

## ” Quel est l'impact des COV émis par les produits dérivés du bois sur nos organismes ?

En se basant sur des données solides, les scientifiques ont pu tirer la conclusion suivante : les COV émis par les produits dérivés du bois sont sans risque pour la santé. Une étude réalisée sur un échantillon de personnes placées en chambre d'essai pendant deux heures a montré que même avec des concentrations en terpènes entre 5 et 50 fois supérieures à la valeur indicative recommandée, aucune atteinte de la fonction pulmonaire ou réaction inflammatoire n'a été observée, ni aucun trouble de type irritation des yeux ou des muqueuses, maux de tête, nausées, malaises ou vertiges.\*\*

Pour procurer chaleur et confort à un habitat, EGGER fait confiance aux qualités du bois, un matériau traditionnel. Au Tyrol, région d'origine de l'entreprise, le bois est un matériau de construction très répandu qui fait partie intégrante de la culture locale, une présence légèrement résineuse qui confère un grand naturel aux intérieurs. On prête des vertus dynamisantes aux substances émises par de nombreuses essences de bois, qui participent au bien-être et à la bonne santé.

\* « Evaluierung der gesundheitlichen Wirkung holz- bzw. holzwerkstoffspezifischer Emissionen » (Évaluation des effets sur la santé des émissions de bois ou de produits dérivés du bois) ; Mersch-Sundermann et. al. ; 2009

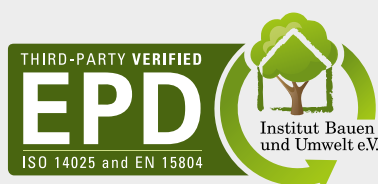
” *Qu'est-ce qu'un produit entièrement déclaré ?*

Un rapport prix/performance convaincant est indispensable, mais pas suffisant. Aujourd'hui, les bons produits n'ont rien à cacher. Afin de fournir les meilleures informations possible aux principaux consommateurs et planificateurs, les fabricants ne communiquent pas seulement les propriétés techniques et esthétiques, mais aussi les descriptions des produits, les rapports d'essai et les ingrédients.

Économisez du temps et de l'énergie lors de la constitution des dossiers pour la certification de bâtiments durables ou les appels d'offres publics. Des informations sur les aspects environnementaux et sanitaires sont déjà disponibles, grâce aux produits EGGER « entièrement déclarés ». Nous veillons à ce que tout se passe bien, afin que vous puissiez vous concentrer pleinement sur l'amélioration de vos performances environnementales. Afin de répondre à ces attentes, EGGER propose deux formats : les DEP et les EHD.

## L'écobilan, un outil de transparence

” *À quoi sert une DEP ?*



EPD est l'acronyme du terme anglais « Environmental Product Declaration », qui signifie Déclaration Environnementale sur les Produits (DEP). Ce document rassemble toutes les informations relatives à l'environnement pour un matériau donné, y compris un écobilan contrôlé. En effet, la consommation d'énergie et l'impact environnemental ne sont pas limités à la phase d'utilisation du matériau, mais s'étendent également à sa fabrication.

**DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE  
SUR LES PRODUITS**

Téléchargez les DEP ici :

[egger.com/environnement](http://egger.com/environnement)

Premier fabricant européen de produits dérivés du bois, EGGER a choisi de communiquer en toute transparence les données environnementales de ses produits dérivés du bois par le biais de DEP contrôlées par un organisme indépendant. Aujourd'hui, les principaux produits EGGER disposent d'une DEP.

## ” Quelles sont les données que renferme une DEP ?



Les normes internationales et les règles relatives aux catégories de produits (PCR) définissent le cadre selon lequel les DEP de produits de construction doivent être élaborées. Ces modules couvrent toutes les étapes de l'extraction des matières premières à l'élimination du produit, en passant par sa fabrication. L'information principale délivrée par une DEP est l'écobilan, qui quantifie les impacts environnementaux du produit sur le climat, les sols et l'eau.

EGGER tient ses DEP à jour. C'est l'institut de référence allemand pour la construction et l'environnement (IBU, Institut für Bauen und Umwelt) qui est en charge de nos DEP. Avec ses produits dérivés du bois, EGGER met encore une fois en évidence l'écobilan satisfaisant de la matière première bois. Ainsi, une maison individuelle construite en bois peut stocker jusqu'à 80 tonnes de CO<sub>2</sub>.

## ” Quels sont les impacts environnementaux renseignés par l'écobilan ?

L'impact sur l'environnement, c'est-à-dire sur le climat, les sols et l'eau, peut être évalué sur la base d'indicateurs d'incidence. Parmi ces indicateurs figure le « potentiel d'effet de serre » qui calcule l'impact potentiel d'un produit sur le changement climatique en utilisant le dioxyde de carbone comme indice de référence.

### POTENTIEL DE RÉCHAUFFEMENT GLOBAL EN KILOGRAMMES D'ÉQUIVALENT CO<sub>2</sub>\*

	Cloison porteuse en bois	Mur à ossature métallique	Cloison en bois massif
Fabrication et entretien	198	199	445
CO <sub>2</sub> piégé dans le bois	-238	-9	-
Mise au rebut (émission)	250	7	43
Élimination (Crédit électricité et vapeur et/ou potentiel de recyclage)	-114	-62	-
<b>Potentiel total</b>	<b>97</b>	<b>136</b>	<b>488</b>

\*Source : ÖkoPot-Projekt, UV Hamburg, 2008.

Les produits dérivés du bois EGGER constituent une alternative écologique à de nombreux matériaux. Comme le montre l'exemple ci-contre, le bilan carbone d'une cloison porteuse en bois est cinq fois supérieur à celui d'une cloison intérieure en bois massif.\* Grâce aux données contenues dans les DEP, les performances environnementales des projets de construction ou des composants de bâtiment peuvent être calculées avec précision sur l'ensemble du cycle de vie d'un bâtiment.

# Bâtiments certifiés

” *Comment mesurer la durabilité des bâtiments ?*

Les organismes actuels pour la certification des bâtiments durables comme le LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) ou la DGNB (Deutsche Gesellschaft für Nachhaltiges Bauen) évaluent les édifices selon des critères sociaux, écologiques et économiques. De nombreux facteurs entrent en ligne de compte pour l'évaluation, parmi lesquels les matériaux de construction mis en œuvre dans le bâtiment.

Les appels d'offres publics, les projets de certification des bâtiments et les écolabels représentent parfois un vrai casse-tête. Nous avons préfiltré les critères et publions clairement les preuves requises pour le produit dans l'EHD.



## ” Qu’est-ce qu’une autodéclaration environnementale ?

FICHE TECHNIQUE RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT ET À LA SANTÉ (EHD)

Téléchargez les EHD ici :

[egger.com/environnement](http://egger.com/environnement)

Des questions ?

Écrivez-nous à l'adresse : [environnement@egger.com](mailto:environnement@egger.com)

La norme internationale ISO 14021 permet aux fabricants de formuler des déclarations environnementales objectives et vérifiables dans leurs propres fiches techniques. Elle contient des exigences pour les « autodéclarations environnementales » ou les « écolabels de type II ».

En plus des DEP, EGGER publie également des EHD, des « fiches techniques relatives à l'environnement et à la santé » pour ses produits. Elles contiennent non seulement les informations recommandées pour les déclarations environnementales de type II, mais aussi tous les documents justificatifs nécessaires pour les principaux écolabels et systèmes de certification des bâtiments.

# Notre slogan « Bien plus que du bois » implique aussi une transparence accrue

Fidèles à notre devise « More from wood » (Bien plus de bois), nous avons à cœur d'agir dans une perspective durable, de préserver les ressources et de favoriser la protection du climat. Nos indicateurs de développement durable informent sur la manière dont nos produits contribuent à la réalisation de cette promesse. Ils décrivent les

performances environnementales de chaque produit de manière simple et transparente.

Pour plus d'informations, consultez la page [www.egger.com/ecofacts](http://www.egger.com/ecofacts)



## ” Que signifie ISO 14001 ?

### RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Retrouvez la liste des usines certifiées dans notre rapport sur le développement durable :

[www.egger.com/environnement](http://www.egger.com/environnement)

ISO 14001 est une norme mondialement reconnue de management environnemental des entreprises. Le système de management environnemental certifié contrôle le respect des prescriptions légales et contribue à réduire les impacts environnementaux de l'entreprise. Un système de management environnemental englobe notamment la politique environnementale de l'entreprise, les objectifs environnementaux et un programme de préservation de l'environnement.

L'environnement et le développement durable font partie intégrante de la philosophie de EGGER. En 2009, le site d'Unterradlberg (Autriche) a été la première usine EGGER à être certifiée ISO 14001. En France, le site de Rion-des-Landes est certifié en 2013, Rambervillers en 2016. Depuis, la majorité des usines a été certifiée.

## L'amélioration, un processus continu

## ” Quels sont les rouages de la certification ISO 14001 ?

### RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plus d'informations sur l'évolution annuelle de notre consommation d'énergie et de matières premières dans notre rapport sur le développement durable :

[www.egger.com/environnement](http://www.egger.com/environnement)

La norme ISO 14001 s'appuie sur ce que l'on appelle un cycle PDCA (de l'anglais Plan-Do-Check-Act, soit planifier-démarrer-contrôler-agir). Il s'agit d'un cycle de planification, de réalisation, de vérification et de révision systématiques des mesures adoptées. Les éléments pris en compte dans le contrôle sont les problématiques environnementales, la conformité légale, les risques environnementaux et l'ensemble du système débouchant sur de nouveaux objectifs environnementaux ainsi que sur un programme de préservation de l'environnement. Les personnes en charge du contrôle, des auditeurs environnementaux, sont indépendants ; ils réalisent des contrôles réguliers, appelés audits environnementaux. Ces audits sont des éléments moteurs précieux pour le développement du management environnemental.

Grâce à un management environnemental systématique, EGGER fixe et atteint divers objectifs environnementaux.

## ” À quoi correspond la norme ISO 50001 ?



Grâce à son système sophistiqué de traitement des effluents gazeux, le séchoir à bois de l'usine EGGER de St. Johann est une source d'énergie thermique renouvelable propre pour les communes des alentours. Le raccordement au réseau de chauffage urbain permet même d'utiliser totalement le potentiel de génération d'énergie du bois et des déchets de production qui ne sont plus valorisables en tant que matériau.

## ” De quelle manière EGGER améliore-t-il la performance environnementale de sa production ?

### RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le rapport sur le développement durable fournit des exemples de bonnes pratiques pour des mesures environnementales mises en œuvre :

[www.egger.com/environnement](http://www.egger.com/environnement)

La norme ISO 50001 a quant à elle été introduite en 2011, et concerne la gestion des flux d'énergie. Les sources, la consommation et les consommateurs d'énergie sont systématiquement contrôlés et évalués en fonction de leur efficacité. Outre des mesures techniques, il est également pertinent de prendre en compte certains aspects organisationnels. Comme pour l'ISO 14001, les résultats sont affinés par un cycle PDCA continu (de l'anglais Plan-Do-Check-Act, soit planifier-démarrer-contrôler-agir).

Dans le cadre des systèmes certifiés de management de l'énergie chez EGGER, des projets d'optimisation sont continuellement mis en œuvre.

La politique environnementale stipulée dans la norme ISO 14001 définit des objectifs pour une meilleure protection de l'environnement. Elle est mise en application dans un programme de préservation de l'environnement.

Le management de l'environnement et de l'énergie vise à gérer de manière responsable les ressources, comme les matières, l'énergie et l'eau. L'objectif s'articule autour de la réduction des déchets, l'optimisation de l'énergie en intégrant les ressources renouvelables et la limitation des émissions dans l'environnement, principalement dans l'air et dans l'eau avec une démarche durable.

Un électrofiltre est présent sur les deux sites français de EGGER afin de traiter les rejets atmosphériques (épuration de plus de 99 % de la masse des poussières contenues dans les fumées) grâce à un système de séparation électrostatique efficace même pour de très petites particules. Depuis l'installation de l'électrofiltre, nos rejets atmosphériques ont diminué de plus de 90 %.

# Nous assumons nos responsabilités

« Le rapport sur le développement durable de EGGER présente une analyse transparente sur le sujet.

## Responsabilité produits



De l'approvisionnement en matières premières à la question du recyclage après la phase d'utilisation.

## Production responsable



De la phase de production à la sécurité sanitaire.

## Responsabilité envers les collaborateurs et la société



De l'interaction respectueuse et humaine au sein de l'entreprise aux échanges avec le public.

Plus d'informations à ce sujet dans le rapport sur le développement durable de EGGER :

[egger.com/environnement](https://egger.com/environnement)







# Glossaire EGGER

A – C

## A

**ACHAT DE BOIS SUR PIED** → C'est l'acheteur qui se charge de toute l'organisation, de la récolte du bois à sa mise sur le marché. ■

**ALTHOLZVERORDNUNG** → Décret allemand sur le bois usagé réglementant la revalorisation et l'élimination du bois usagé en Allemagne. Le terme « bois usagé » désigne les chutes de bois industriel et le bois de récupération. Ce décret répartit le bois usagé en plusieurs catégories (AI – IV et PCB), qui déterminent de quelle manière il doit être recyclé ou éliminé. ■

**ANALYSE DU CYCLE DE VIE** → LCA ■

**ANGE BLEU** → **BLAUER ENGEL** ■

**ATCM** → Acronyme de l'anglais « airborne toxic control measure » (mesure de contrôle des substances toxiques aéroportées). Voir le terme → **CARB-2**. ■

## B

**BIOMASSE** → Mélange de substances liées dans les organismes vivants et / ou produites par eux. Leur importance est indiquée par leur masse. Souvent, la biomasse est seulement recensée pour certains écosystèmes clairement définis dans l'espace. Elle est parfois uniquement déterminée pour certaines populations précises. En écologie, il n'existe pas, pour le concept de biomasse, de définition unique faisant l'unanimité. Deux points de vue sont à distinguer : la biomasse écologique (estimation de la masse des êtres vivants par milieu) et la biomasse techno-énergétique. Cette dernière considère uniquement les matières organiques produites par la croissance végétale et animale pouvant servir à la production d'énergie. ■

**BLAUER ENGEL (ANGE BLEU)** → L'écolabel allemand « Ange Bleu » ou « Blauer Engel » est attribué depuis 1978 aux produits et prestations de service écologiques. L'organisme gérant ce label n'est autre que le Ministère fédéral de l'Environnement, de la protection de la nature et de la sécurité nucléaire. L'attribution de ce label est conditionnée par la satisfaction à des critères précis. Pour les panneaux en produits dérivés du bois, c'est la directive RAL-UZ 76 qui s'applique, tandis que les autres produits en dérivés du bois sont concernés par la directive RAL-UZ 38. EGGER a obtenu l'écolabel Ange Bleu pour tous ses revêtements de sol. ■

Source à consulter pour de plus amples informations : [www.blauer-engel.de](http://www.blauer-engel.de)

**BREEAM** → Acronyme de l'anglais « Building Research Establishment Environmental Assessment Method », méthode britannique d'évaluation de la performance environnementale des bâtiments créée en 1990. ■

Source à consulter pour de plus amples informations : [www.breeam.com](http://www.breeam.com)

## C

**CANCÉRIGÈNE** → Qualifie une substance capable de causer un cancer ou de favoriser l'apparition d'un cancer. ■

**CARB-2** → CARB est l'acronyme anglais de « California Air Resources Board » (bureau californien des ressources en air). Cet organisme a promulgué en 2007 une règle de contrôle des polluants atmosphériques (l'ATCM, pour « airborne toxic control measure », soit mesure de contrôle des substances toxiques aéroportées). Cette règle contient des directives concernant les émissions de formaldéhyde issues des produits dérivés du bois. Ces réglementations doivent être respectées par tous les fabricants, sociétés d'importation, artisans, distributeurs et organismes de certification du marché californien des produits dérivés du bois. ■

## C – D

**CHAÎNE DE TRAÇABILITÉ** → La certification de la chaîne de traçabilité garantit que les sources de matière première et le flux matière, de l'achat des matériaux à la vente du produit fini, sont documentés et contrôlés de façon exhaustive. Ce système de garantie est utilisé depuis longtemps pour les produits sensibles (p. ex., en médecine). Dans l'industrie du bois, les sociétés d'exploitation forestière garantissent, via des certifications et des contrôles réalisés par des organismes indépendants, une traçabilité totale du flux matière. Cette traçabilité est pour le consommateur la garantie que le bois utilisé dans la fabrication du produit provient de la gestion durable des forêts. ■

**CO<sub>2</sub>** → Le dioxyde de carbone est un gaz acide ininflammable, incolore et inodore, à la relative inertie chimique. Il est généré par la combustion des substances organiques et coresponsable de l'effet de serre → **EMPREINTE CARBONE** et **PIÈGE À CO<sub>2</sub>** ■

**CONFORMITÉ CE** → Le marquage CE documente la concordance (ou conformité) d'un produit avec les exigences des normes et homologations en vigueur en Europe. C'est la norme européenne harmonisée EN 13986 qui définit quelles doivent être les principales caractéristiques des produits dérivés du bois destinés à la construction, les procédés de contrôle visant à établir ces caractéristiques, et l'identification de ces produits. En outre, elle décrit le procédé d'évaluation de la conformité, c'est-à-dire la satisfaction des produits dérivés du bois aux critères prédéfinis. ■

**CO-PRODUIT** → Ce terme désigne un ensemble de sous-produits. Il s'agit des matériaux annexes créés lors de la première transformation des grumes, et faits de la même matière première (p. ex., les plaquettes, les sciures ou encore les bûchettes). Dans les scieries, on parle de sous-produits du sciage. ■

**COV** → Acronyme du terme « composé organique volatil ». ■

**COVT** → Somme de tous les composés organiques volatiles lors d'un contrôle des émissions. ■

**« CRADLE-TO-GATE » (DE LA FABRICATION AU DÉPART USINE)** → **LCA** ■

**CYGNE NORDIQUE** → L'écocertification « Cygne nordique » a été introduit en 1989 par le Conseil des ministres des pays nordiques. Il est en vigueur en Suède, en Norvège, en Islande, au Danemark et en Finlande. Le Cygne nordique est l'un des écolabels les plus répandus et les plus

reconnus, surtout en Scandinavie. Il définit des critères aussi bien pour les revêtements de sol que pour les panneaux utilisés dans la construction ou la fabrication de mobilier. ■

Source à consulter pour de plus amples informations : [www.svanen.nu](http://www.svanen.nu)

## D

**DEP** → Acronyme du terme « Environmental Product Declaration » (en français, Déclaration Environnementale sur les Produits). Ce document contient des données chiffrées sur divers aspects environnementaux concernant le cycle de vie d'un produit ou d'un service. Contrôlées par des organismes tiers indépendants, les données relatives au produit considéré se présentent sous la forme d'un inventaire de cycle de vie, avec indication des flux entrants et sortants. Une DEP est une déclaration de type III conforme à la norme ISO 14025. Cette norme définit en outre que les DEP en vigueur soient rendues accessibles au public via un organisme agréé. ■

**DESSICCATEUR** → Voir aussi l'entrée : exsiccateur. Appareil de contrôle permettant de déterminer le taux d'émission de formaldéhyde des produits dérivés du bois. Les échantillons préparés sont testés à température ambiante à l'aide d'un exsiccateur dans lequel se trouve un récipient rempli d'eau distillée. Le formaldéhyde émis par l'échantillon est absorbé par l'eau. Ce test d'une durée de 24 heures se termine par une analyse quantitative. Il est décrit dans la norme japonaise JIS A 1460. ■

**DGNB** → Acronyme de l'allemand « Deutsche Gesellschaft für Nachhaltiges Bauen e.V. » (société allemande de construction durable). Il s'agit d'un système de certification pour la construction durable et rentable ayant cours en Allemagne. Les constructions sont évaluées selon environ 50 critères touchant à différents domaines : l'écologie, l'économie, certains aspects socioculturels et fonctionnels, la technique, les processus et le site de construction. En fonction du degré de satisfaction à ces exigences, l'organisme de certification délivre des certificats DGNB dans les catégories Or, Argent et Bronze. ■

Source à consulter pour de plus amples informations : [www.dgnb.de](http://www.dgnb.de)

**DURABLE** → Se dit de l'utilisation d'un système où les principales propriétés de ce dernier sont préservées au fil des générations. Une utilisation est durable lorsque la réserve peut se régénérer naturellement à un horizon concevable pour l'homme. Ce concept vient de la sylviculture, où l'exploitation de la forêt doit correspondre

à sa croissance annuelle. Aujourd’hui, le développement durable n’est plus restreint aux aspects matériels. Le processus intègre à présent des facettes écologiques, économiques et sociales. ■

## E

**E05** → Désignation non officielle des produits dérivés du bois (panneau brut) répondant aux critères du règlement allemand relatif à l’interdiction des produits chimiques, révisé en 2020. Il correspond à un taux d’émission de formaldéhyde égal à environ la moitié de celui de la classe → **E1**. ■

**E1** → La norme harmonisée EN 13986 stipule les exigences régissant l’utilisation des produits dérivés du bois en construction et définit la classe d’émission E1. Cette dernière, qui figure à l’annexe B de la norme, spécifie une valeur limite pour l’émission de formaldéhyde de 0,124 mg/m<sup>3</sup> d’air (0,1 ppm) déterminée par un essai à la chambre selon la norme EN 717-1. ■

**ÉCOBILAN** → **LCA**. ■

**ÉCONOMIE CIRCULAIRE DU MATÉRIAU** → Grâce à un circuit du matériau en boucle fermée, l’objectif est de réutiliser tous les déchets et sous-produits issus de la fabrication de la façon la plus efficace possible ainsi que de rendre possible un recyclage optimal (dans la production) des matériaux utilisés dans le produit à la fin de son cycle de vie. La possibilité d’une gestion des matériaux en circuit fermé doit être examinée dès la phase préparatoire de la planification du produit, en lien avec la conception de ce dernier. ■

**EMAS** → Acronyme de l’anglais « Eco-Management and Audit Scheme », système de management environnemental européen. Toutes les sociétés privées et tous les organismes publics peuvent prendre part à ce programme, sur une base volontaire. Son objectif est l’amélioration continue de la protection de l’environnement au niveau de l’entreprise, par une utilisation respectueuse et efficace des ressources. L’EMAS permet d’éliminer les lacunes écologiques et économiques des entreprises, et de réaliser des économies de matière, d’énergie et d’argent. Les entreprises certifiées EMAS sont tenues de publier régulièrement une déclaration environnementale. ■

**ÉMISSION** → Rejet ou évacuation de substances dans la nature. Pour les produits dérivés du bois, il s’agit avant tout du → **FORMALDÉHYDE** issu des liants, mais aussi des

composés organiques volatils (→ **COV**), venant du bois en lui-même (p. ex., les terpènes). ■

**EMPREINTE CARBONE** → L’empreinte carbone est une mesure des émissions de gaz à effet de serre totales générées directement ou indirectement par une activité donnée ou par les différentes étapes de la vie d’un produit. Sont comptabilisées toutes les → **ÉMISSIONS** contribuant à l’effet de serre ; elles sont pour cela converties en équivalent CO<sub>2</sub>. Elle peut également être déterminée à partir de l’écobilan d’un produit. ■

**ÉNERGIE GRISE** → Quantité d’énergie nécessaire à la fabrication, au transport, au stockage, à la vente et à l’élimination d’un produit ; elle inclut les chaînes en amont, jusqu’à la préparation des matières premières. L’énergie grise correspond par conséquent à l’énergie totale vraiment consommée pour la production d’un bien de consommation. L’énergie nécessaire à son utilisation n’est quant à elle pas incluse dans l’énergie grise. ■

**EPD** → **DEP** ■

**ESSAI À LA CHAMBRE** → Méthode de détermination de l’émission de formaldéhyde ou de COV des produits dérivés du bois. ■

**EU TIMBER REG (EUTR)** → Abréviation de l’anglais « EU Timber Regulation », également appelé Règlement bois de l’Union européenne (RBUE). Le RBUE réglemente la commercialisation du bois et des produits dérivés sur le marché européen. Il définit la diligence raisonnable dont doivent faire preuve les acteurs du marché, les rôles des organismes de surveillance et les autorités nationales compétentes pour chaque État membre. Ce règlement classe les entreprises en deux catégories : les « opérateurs », qui mettent le bois ou les produits dérivés du bois en circulation sur le marché européen pour la première fois, et les « commerçants », qui achètent du bois déjà introduit sur le marché. ■

**EXSICCATEUR** → **DESSICCATEUR**. ■

## F

**F\*\*\*\*** → Classe d’émission de formaldéhyde introduite en 2003 par le Ministère japonais du Territoire, des infrastructures, des transports et du tourisme pour la nouvelle classification des produits de construction en fonction de leur taux d’émission de formaldéhyde. Les

## F – L

produits dont le taux d'émission de formaldéhyde est inférieur à 0,005 mg/m<sup>2</sup>h ou 0,3 mg/l sont classés F\*\*\*\* et ne sont soumis à aucune restriction d'utilisation au Japon. ■

**FDES** → Acronyme français signifiant « fiche de déclaration environnementale et sanitaire », soit l'équivalent d'une → **EPD**.

**FORMALDÉHYDE** → Gaz incolore et acre, pouvant par exemple être libéré lors de l'hydrolyse de résines d'urée-formaldéhyde. Au-delà d'un certain degré d'exposition, le formaldéhyde peut être la cause chez l'homme d'allergies diverses et d'irritation de la peau, des voies respiratoires et des yeux. À long terme, l'exposition peut s'avérer cancérigène. ■

**FSC®** → Acronyme désignant le Forest Stewardship Council®, un organisme international fondé en 1993. Soutenu par des associations écologiques comme le WWF, des propriétaires forestiers, des acteurs de l'industrie du bois, des organisations syndicales et des populations locales, il a pour but d'enrayer l'exploitation abusive des forêts. FSC® est un organisme indépendant à but non lucratif. Son label qualité se veut comme un repère indiquant que le bois provient d'une sylviculture socialement et écologiquement responsable. Pour atteindre cet objectif, le bois est chaque année contrôlé par un expert indépendant, qui accorde ou pas la certification. ■

## G

**GAZ À EFFET DE SERRE** → Certaines substances gazeuses présentes dans l'atmosphère, appelées gaz à effet de serre, empêchent l'énergie solaire de se réfléchir complètement. C'est à ce phénomène que l'on doit le climat habitable régnant à la surface de la Terre. La perturbation de l'effet de serre, en grande partie par l'activité humaine, conduit au réchauffement climatique. Le protocole de Kyoto est un accord relevant du droit international, visant à la réduction des émissions anthropogéniques des principaux gaz à effet de serre. ■

## H

**HQE** → Acronyme français signifiant « haute qualité environnementale », testé pour la première fois en 1994 et en vigueur depuis 1997. La certification HQE se décompose en trois phases : programmation, conception et réalisation. Les audits ont lieu à l'issue de ces trois étapes.

Ils s'articulent autour de deux aspects centraux : le management environnemental des opérations et la qualité environnementale des bâtiments. Pour obtenir le certificat HQE, la somme des points obtenus doit être d'au moins 30 sur 110 possibles, dans 14 catégories différentes. Les catégories Chantier à faibles nuisances, Gestion de l'énergie et Gestion de l'eau sont obligatoires. La somme des points doit ici être d'au moins 19 sur 45. En fonction du profil du bâtiment et des exigences fixées par son client, le maître d'œuvre choisit ensuite les autres catégories sur lesquelles accentuer les efforts. ■

**IBU** → Acronyme désignant l'Institut für Bauen und Umwelt (institut allemand pour la construction et l'environnement). Il s'agit d'une initiative de fabricants de produits de construction ayant décidé de s'unir pour répondre au défi d'une construction plus durable. L'IBU est un organisme reconnu en Allemagne, qui

→ élabore et publie des **EPD** pour le secteur de la construction selon la norme ISO 14025. Les professionnels comme le grand public peuvent accéder directement à ces informations sur le site [www.bau-umwelt.com](http://www.bau-umwelt.com). ■

**IMPRÉGNÉ** → Dans l'industrie des produits dérivés du bois, se dit d'un papier blanc, uni ou imprimé décoratif trempé dans une résine UF, MF ou PF puis séché. Ce papier imprégné (aussi appelé « film ») sert ensuite à la production de panneaux mélaminés ou à la fabrication de stratifiés. ■

**INDOOR AIR QUALITY** → **QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR** ■

**ISO 38200** → Norme internationale réglementant une chaîne d'approvisionnement contrôlée (« chain of custody ») pour le bois et les produits en bois, le liège et les matériaux lignifiés, ainsi que pour la traçabilité du bois ou des produits dérivés du bois. ■

## L

**LCA / ÉCOBILAN** → LCA est l'acronyme de l'anglais « life cycle assessment », soit analyse du cycle de vie, également appelée écobilan. Il s'agit d'une analyse systématique des impacts environnementaux des produits tout au long de leur cycle de vie (« from cradle to grave », littéralement du berceau à la tombe) ou jusqu'à un moment donné du cycle (« from cradle to factory gate », soit du berceau

à la sortie de l'usine). Tous les matériaux prélevés dans la nature (p. ex., les minerais ou le pétrole brut) écologiquement pertinents ainsi que les émissions rejetées dans l'environnement (p. ex., déchets, dioxyde de carbone) sont répertoriés et convertis en potentiels d'impact environnemental. L'écobilan est une information que l'on retrouve dans toutes les DEP. ■

**LEED** → Acronyme de l'anglais « Leadership in Energy and Environmental Design » (système nord-américain de standardisation de bâtiments à haute qualité environnementale). Créé en 1998 par le U.S. Green Building Council, il englobe une série de normes relatives à la construction durable et écologique, selon les principes de préservation des ressources. LEED propose plusieurs réglementations, par exemple pour les constructions nouvelles et la rénovation complète, le gros œuvre sans agencement intérieur ou encore l'aménagement de locaux commerciaux. Pour satisfaire aux exigences, il faut atteindre un certain nombre de points par catégorie. Leur somme détermine si la certification obtenue est de niveau or, argent ou platine. ■

Source à consulter pour de plus amples informations : [www.usgbc.org/leed](http://www.usgbc.org/leed)

**LIGNUM** → Fondé en 1931, l'organisme « Lignum, Économie suisse du bois » est l'organisme ombrelle de l'industrie suisse de la forêt et du bois. Il réunit toutes les associations et organisations importantes de la filière, des instituts de recherche et de formation, des organismes publics ainsi qu'un grand nombre d'architectes et d'ingénieurs. Lignum prend position sur des thèmes comme le formaldéhyde, et s'engage en faveur de produits dérivés du bois dont le taux d'émission respecte des valeurs limites strictes. L'organisation fournit des informations complètes sur ce sujet, notamment une liste des produits dérivés du bois adaptés à une utilisation dans l'environnement intérieur. ■

Source à consulter pour de plus amples informations : [www.lignum.ch](http://www.lignum.ch)

**LINDANE** → PCP. ■

## M

**MDF** → Acronyme de l'anglais « Medium Density Fibreboard » (panneau de fibres de moyenne densité). Ce produit est principalement composé de fibres de bois vert et de liant. ■

**MÉLAMINÉS** → Ce panneau est fabriqué sur une presse à mélaminer à partir d'un panneau support à base de bois et de papier imprégné. ■

**MFC** → Acronyme de l'anglais « Melamine Faced Chipboard » → **MÉLAMINÉS**. ■

**MINERGIE ECO** → L'association suisse pour la certification des bâtiments Minergie est portée par l'industrie, les cantons et la Confédération. Elle est à l'origine de différents labels qualité : MINERGIE, MINERGIE-P et MINERGIE-A. Le suffixe « Eco » peut être ajouté à chacun de ces labels. ■

Source à consulter pour de plus amples informations : [www.minergie.ch](http://www.minergie.ch)

## O

**OSB** → Acronyme de l'anglais « Oriented Strand Board » (panneau de lamelles orientées). Les panneaux OSB sont principalement utilisés dans le domaine de la construction. ■

**ÖSTERREICHISCHES UMWELTZEICHEN** → Écolabel autrichien créé en 1990 par le Ministère autrichien de l'Environnement. Il concerne les produits ainsi que certains services des secteurs du tourisme et de l'éducation. La certification de chaque domaine et de chaque type de produit est soumise à un ensemble de directives différent. Pour les produits dérivés du bois, ce sont les directives UZ 07 « Bois et produits dérivés du bois » et UZ 56 « Revêtements de sol » qui s'appliquent. L'objectif de ce label qualité est de rendre public l'impact environnemental de la fabrication, de l'utilisation et de la mise au rebut des biens de consommation. ■

Source à consulter pour de plus amples informations : [www.umweltzeichen.at](http://www.umweltzeichen.at)

## P

**P1 - P7** → Classes d'utilisation où sont affectés les panneaux de particules en fonction de leurs propriétés mécaniques et de leur résistance à l'humidité. P1 : pour tous types d'utilisation en milieu sec, P2 : pour l'agencement intérieur en milieu sec, P3 : panneaux non porteurs, utilisation en milieu humide, P4 : panneaux porteurs, utilisation en milieu sec, P5 : panneaux porteurs, utilisation en milieu humide, P6 : panneaux porteurs ultra résistants, utilisation en milieu sec, et P7 : panneaux porteurs ultra résistants, utilisation en milieu humide. ■

**PANNEAU ALVÉOLAIRE** → Panneau composé d'une âme alvéolaire et de deux parements. Dans l'industrie des produits dérivés du bois, la couche intermédiaire se compose la plupart du temps de carton, tandis que les parements sont en produits dérivés du bois. Grâce à leur

structure en sandwich, ces panneaux alvéolaires offrent un rapport solidité-poids très intéressant, et sont parfaitement adaptés à la construction légère. ■

**PANNEAU DE PARTICULES** → Ce produit, quantitativement le plus important des produits dérivés du bois, est en général fabriqué à partir de particules de bois et de liants sur des installations de production en continu. La plupart des panneaux de particules comportent trois couches, avec une couche centrale composée de particules un peu plus grosses qui assurent au panneau sa solidité, et des parements aux particules plus fines pour une surface lisse et hermétique. ■

**PCP / LINDANE** → Acronyme du terme « pentachlorophénol », tandis que le lindane est un type d'hexachlorocyclohexane. Des années 1960 aux années 1980, ces substances ont été très largement utilisées pour protéger le bois, et comme insecticide (en particulier le lindane). Les personnes exposées sur une longue durée au PCP ou au lindane présentent des symptômes comme des maux de tête, des nausées, des difficultés respiratoires, des troubles du sommeil, un épuisement, une irritation de la peau et des muqueuses, des troubles hépatiques, ou encore un affaiblissement du système immunitaire. L'ensemble de ces symptômes est également appelé « syndrome du produit de préservation du bois ». ■

**PEFC** → Acronyme du terme « Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes » désignant un système international de certification forestière. Il s'agit du plus important organisme indépendant au monde visant à garantir et à améliorer en continu la sylviculture durable à l'aide de normes à la fois écologiques, sociales et économiques. Pour permettre aux petites exploitations forestières familiales d'être certifiées, PEFC a choisi pour sa certification une approche régionale, qui s'appuie sur des rapports élaborés par des groupes de travail locaux. Les exploitations forestières de la région considérée sont contrôlées régulièrement par le biais d'audits ponctuels imprévus. Ces audits sont la base servant à définir de nouveaux objectifs d'amélioration continue pour la sylviculture durable en respectant certaines normes économiques, sociales et écologiques. ■

**PERFORATEUR** → Appareil de contrôle permettant de déterminer le → taux d'**ÉMISSION** de **FORMALDÉHYDE** des produits dérivés du bois par extraction au toluène puis mise en évidence photométrique. Ce test est décrit dans la norme européenne EN 12460-5. ■

**PIÈGE À CO<sub>2</sub>** → Substance capable de capter et de stocker temporairement ou durablement le dioxyde de carbone. En principe, toute biomasse est en mesure de stocker du CO<sub>2</sub>. C'est pourquoi les forêts constituent des pièges à dioxyde de carbone considérables : les arbres captent le CO<sub>2</sub> de l'air et le stockent dans leur bois. Les océans sont de loin les pièges à CO<sub>2</sub> les plus importants. ■

**PMDI** → Acronyme de l'anglais « polymeric methylene diphenyl diisocyanate » (polydiisocyanate de diphenylméthane), un liant synthétique utilisé pour la fabrication de produits dérivés du bois sans formaldéhyde, surtout les panneaux → **OSB**. ■

**POTENTIELS D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL** → Lors de l'élaboration d'un écobilan, l'ensemble des entrées et sorties (flux de matériaux ou d'émissions) concernant le produit sont recensées. Afin de les mettre en rapport avec l'environnement, ces flux sont convertis en potentiels d'impact environnemental (p. ex., le potentiel de réchauffement global, le potentiel de formation d'ozone, etc.) à l'aide de divers facteurs. Les potentiels d'impact environnemental peuvent faire référence à un impact local, régional ou mondial. ■

## Q

**QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR** → Dès les années 1990, des organismes nationaux comme internationaux se sont préoccupés de questions touchant à l'évaluation précise des émissions de COV par les produits de construction, afin d'améliorer la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments fermés. ■

## R

**RAL** → Acronyme de l'allemand « Reichsausschuß für Lieferbedingungen » (comité national pour les conditions de livraison), aujourd'hui devenu l'Institut allemand de contrôle qualité et de normalisation RAL (RAL Deutsche Institut für Gütesicherung und Kennzeichnung e.V.). C'est l'organisme chargé de réaliser les expertises pour l'attribution de l'écolabel → **ANGE BLEU**. C'est aussi lui qui octroie le label environnemental européen (la fleur européenne) en Allemagne. Les critères d'attribution de l'Ange Bleu pour les différentes classes de produits sont récapitulés dans les directives RAL-UZ. Dans ce cadre, les produits dérivés du bois sont régis par la directive RAL-UZ 76 pour les panneaux en produits dérivés du bois, ou la directive RAL-UZ 38 pour les produits dérivés du bois. ■



**RBUE → EU TIMBER REG ■**

**REACH** → Règlement européen sur les substances chimiques, entré en vigueur le 1er juin 2007. REACH signifie « Registration, Evaluation, Authorisation And Restriction of Chemicals » (soit enregistrement, évaluation, autorisation et restrictions des substances chimiques). ■

**RECYCLAGE POST-CONSOMMATION** → Réutilisation de matériaux utilisés dans des produits ayant déjà terminé un premier cycle d'utilisation. Le défi majeur posé par cette pratique est le tri des matériaux pour leur réutilisation en tant que matériaux de base. Souvent, ce recyclage est plus un « downcycling » (recyclage avec perte de valeur), car les matériaux ainsi récupérés ne permettent plus tous les types d'utilisation. ■

**RECYCLAGE PRÉ-CONSOMMATION** → Type de recyclage incluant l'ensemble des matériaux et des substances générés par la production d'un bien de consommation ne satisfaisant pas aux critères de qualité visés. Ils sont donc écartés de la production et ne parviennent pas au consommateur. Très souvent, ces matériaux sont traités comme déchets et mis au rebut, ou valorisés thermiquement. Dans le recyclage pré-consommation, ces produits sont directement réintégrés à une autre ligne de production. ■

**UTILISATION EN CASCADE** → Utilisations successives d'une matière première visant à un emploi particulièrement durable et efficace ainsi qu'à une économie de matière. Le matériau, ou les produits fabriqués à partir du matériau, reste dans le circuit de consommation le plus longtemps possible. En général, l'utilisation en cascade comprend une ou plusieurs utilisations en tant que matériau. Chaque réutilisation correspond à une perte de valeur, jusqu'à l'ultime revalorisation : utilisation en tant que source d'énergie ou compostage. Par leur structure « hiérarchique », les matières premières renouvelables conviennent particulièrement bien à de multiples utilisations. Elles présentent en effet un avantage unique, celui de piéger le dioxyde de carbone plus longtemps avant qu'il ne soit finalement libéré dans l'environnement. ■

## V

**VOC → COV ■**

## S

**SOCIÉTÉ DE CONTRÔLE** → Institution chargée de l'examen volontaire d'un système de diligence raisonnable. Il est ici question du contrat de contrôle entre EGGER et SGS. Les activités de « commerçant » couvertes par le → **RBUE**, et dans lesquelles EGGER ou nos clients externes sont responsables de la première mise en circulation de bois dans l'UE, sont soumises à un examen. ■

## U

**UF, MF, PF, MUF, MUPF** → Abréviations des colles les plus fréquemment utilisées dans l'industrie des produits dérivés du bois. Leurs composants principaux sont l'urée (U), la mélamine (M) et le phénol (P) ; ils réagissent avec le → **FORMALDÉHYDE** (F) au cours d'une réaction de condensation. Outre leur utilisation dans le processus de fabrication, les colles UF, MF et PF sont également employées comme résines pour → **IMPRÉGNER** les papiers décors. ■

La présente brochure a été vérifiée avec soin sur la base de notre vaste expérience. Une grande attention a été apportée à son élaboration afin de garantir l'exactitude des informations contenues et leur adéquation avec les connaissances accumulées au moment de sa rédaction. Cette brochure et les données qu'elle contient ne sauraient cependant être considérées comme contractuelles et ne constituent

en aucun cas une garantie sur les prestations, produits ou caractéristiques de produits, comme l'aptitude à certains types d'utilisation. En particulier, la présente brochure ne doit d'aucune manière servir de manuel d'utilisation pour les produits qui y sont décrits. Toute responsabilité relative à d'éventuelles informations involontairement erronées ou devenues obsolètes est exclue.

**ÉDITEUR** FRITZ EGGER GmbH & Co. OG  
Holzwerkstoffe  
Weiberndorf 20  
6380 St. Johann in Tirol  
Autriche  
T +43 50 600 - 0  
F +43 50 600 - 10111  
info-sjo@egger.com

**DIRECTION DE PROJET** 5<sup>e</sup> édition :  
Moritz Bühner, chef de l'équipe en charge de la durabilité d'entreprise

**PHOTOGRAPHIE** EGGER, Fotolia, Markus Mitterer,  
iStockphoto, Christian Vorhofer,  
Martin Rugner, Raufeld Medien

**DATE DE PARUTION** Juillet 2020

**INFORMATIONS** Pour nous faire part de vos remarques, souhaits ou critiques,  
écrivez-nous à l'adresse [environment@egger.com](mailto:environment@egger.com)

[www.egger.com/environnement](http://www.egger.com/environnement)



Vous voulez en savoir encore plus ?  
Scannez ce QR code pour accéder instantanément  
à d'autres informations détaillées.

**FRITZ EGGER GmbH & Co. OG**

**Holzwerkstoffe**

Weiberndorf 20

6380 St. Johann in Tirol

Autriche

**T** +43 50 600-0

**F** +43 50 600-10111

info-sjo@egger.com